

FREQUENTATIONS ENTRE GARCONS ET FILLES

LE PROBLEME

Il est inquiétant de constater aujourd'hui le nombre relativement petit de personnes engagées dans l'état de mariage qui semblent à la fois heureuses et en état de grâce !

Il semble que l'on entende de la part des Catholiques mariés beaucoup trop de plaintes concernant le conjoint, les enfants, les disputes familiales, les séparations, divorces, « annulations » de mariages ...

Au cours de mes années de sacerdoce, je n'ose vous dire combien ai-je rencontré d'époux toujours amoureux l'un de l'autre après 30 ans de mariage, et combien sont encore nombreux les vrais religieux toujours amoureux de leur Divin époux après 30 ans de vie consacrée !

Il est également fort triste de voir comment de nombreux jeunes Catholiques envisagent aujourd'hui les relations entre jeunes hommes et jeunes filles qui se préparent en principe au mariage (c'est le sens très précis qui est donné au mot « fréquentations » dans cette lettre).

Il est à craindre que le nombre de ceux qui suivent la Loi de Dieu dans ce domaine soit bien petit, même hélas parmi les Catholiques traditionnels.

Les idées fausses à ce sujet n'expliqueraient-elles pas la désintégration des mariages et donc de la famille, cellule de base de la société, ainsi que le petit nombre relatif de vocations religieuses dans nos familles ? Si c'était à refaire, épouseriez-vous de nouveau la même personne ?

LA RACINE DE CE PROBLEME

La cause de ce problème est double : le **manque de foi** et l'**ignorance** parmi nos Catholiques.

Notre foi est souvent faible, imprégnée de libéralisme, de matérialisme, de naturalisme, mondanité, manque d'esprit d'obéissance et de pénitence. Ne cherchons-nous pas que trop à plaire au monde et à Notre Seigneur Jésus-Christ en même temps ? Mais Dieu quittera notre cœur si nous adorons une de Ses créatures, car Il ne peut tolérer ce péché d'idolâtrie.

1- MANQUE DE FOI ET IGNORANCE DE CE QU'EST LE MARIAGE.

La fin première du Sacrement de Mariage est la procréation et l'éducation des enfants que Dieu veut que vous ayez. Ainsi, **si vous ne voulez pas avoir d'enfants, ou si vous ne voulez pas avoir le nombre d'enfants que Dieu veut que vous ayez, ne vous mariez pas, car un tel mariage serait voué à l'échec devant Dieu !**

Si vous ne voulez pas porter la Croix derrière Notre Seigneur Jésus-Christ par les épreuves, la pénitence, la pauvreté, la simplicité, ne vous mariez pas ! Il est sans doute vrai de dire que l'état de mariage est aujourd'hui peut-être le plus difficile de tous les états de vie. Mais il doit aussi être dit que cet état de vie est magnifique parce qu'il nous rend très proche de la Croix du Rédempteur.

2- MANQUE DE FOI ET IGNORANCE DE CE QU'IMPLIQUE TOUTE « FREQUENTATION »

Le mot « fréquentation » implique l'idée de préparation directe au

mariage. Vous « sortez » de façon régulière avec quelqu'un parce que vous pensez à vous marier. Mais vous ne pouvez épouser une personne que vous ne connaissez pas ; vous sortez donc avec elle dans l'intention de mieux la connaître avant de vous décider à la demander en mariage.

Il est évident qu'une telle activité est dangereuse pour l'âme, c'est même une occasion évidente de péché mortel, mais une occasion nécessaire et inévitable pour quelqu'un qui pense loyalement au mariage.

LES OCCASIONS DE PECHE

Une occasion de péché est une personne, un endroit, un objet qui peuvent nous conduire à offenser Dieu. Une occasion de péché peut être :

- 1- **NECESSAIRE** : elle ne peut être évitée, car elle est une partie intégrante du devoir d'état (une infirmière est exposée, par exemple, à voir des corps nus dans l'exercice de sa profession) ;
- 2- **VOLONTAIRE** : on s'expose au péché par présomption, en jouant avec le feu et la grâce de Dieu (par exemple un jeune homme qui va passer la soirée dans la boîte de nuit locale).

Il est à noter qu'une même occasion pourrait être nécessaire pour une personne donnée (un policier de garde sur une plage), mais volontaire pour une autre (un jeune homme allant de son propre chef sur cette plage sachant à l'avance que cela lui occasionnera de fortes tentations contre la vertu de pureté).

- 3- **PROCHAINE** : la tentation se présente de manière très forte (un jeune homme regardant un film très douteux) ;
- 4- **ELOIGNEE** : il est relativement facile de repousser la tentation (un vieillard de 95 ans, presque aveugle, regardant le même film).

On pèche mortellement en s'exposant à une occasion de péché mortel qui est volontaire et prochaine.

Un Prêtre ne pourrait valablement absoudre une personne qui refuserait de fuir une telle occasion de péché.

« Fréquenter » peut donc devenir un péché ou non selon les circonstances. Une personne qui fréquente se doit de protéger son âme. **Si la fréquentation est justifiée, l'occasion de péché devient nécessaire et non coupable quand les moyens proportionnés sont utilisés pour sauvegarder l'état de grâce des deux parties. En cas contraire, la fréquentation devient une occasion volontaire, prochaine de péché mortel, et donc gravement coupable.**

C'est toujours un péché grave de présomption de fréquenter si l'on sait qu'une telle fréquentation ne peut en aucun cas conduire à un mariage Catholique dans un futur proche, et des parents qui laisseraient leurs enfants se fréquenter dans de telles conditions ne sauraient être excusés du péché grave de scandale indirect. Nous avons tous trop tendance, consciemment ou non, à tricher avec les Lois de Dieu.

REGLES A SUIVRE POUR UNE FREQUENTATION CATHOLIQUE

- 1- **SI VOUS N'ETES PAS ASSEZ MÛRS POUR VOUS MARIER, VOUS N'ETES PAS ASSEZ MÛRS POUR FREQUENTER.**

Une personne peut être considérée comme mûre si elle est capable d'utiliser sa raison avant de suivre son cœur et ses sentiments.

La plupart des hommes ne sont pas mûrs avant l'âge de 23-25 ans, la plupart des femmes avant 20-22 ans.

Cette maturité doit être physique, psychologique, émotionnelle et spirituelle.

- 2- **CONNAISSEZ BIEN VOTRE FIANCEE(E) AVANT DE VOUS MARIER.**

Vous ne pouvez prétendre connaître quelqu'un parce que vous êtes sortie quatre ou cinq fois avec lui à l'occasion d'un dîner sentimental aux chandelles, ou parce que vous avez regardé ensemble une dizaine de films dans l'obscurité d'une salle de cinéma, en exposant par la même occasion la vertu de pureté à bien des misères.

Ne jugez pas quelqu'un sur l'aspect extérieur, mais cherchez ce qui se passe à l'intérieur de l'âme. Ainsi par exemple, pour connaître votre futur mari, voyez comment il se comporte pour faire jouer vos petits cousins, une vingtaine de petits garnements, au cours d'une réunion de famille ; ou comment il agit dans son lieu de travail avec la secrétaire en mini-jupe, quand il ne se sait pas observé par vous.

3- UN HOMME SANS TRAVAIL STABLE NE PEUT SE MARIER PUISQU'IL N'A PAS LES MOYENS DE SUPPORTER UNE FAMILLE.

S'il ne peut se marier, il ne peut fréquenter. S'il fréquente sans avoir un travail, c'est là une preuve de grand manque de maturité. Si l'Église n'ordonne pas ses Prêtres avant qu'ils aient 24 ans et jamais sans leur avoir donné cinq ou six ans de formation, c'est qu'il doit bien y avoir une raison !

Un adolescent ne peut en aucun cas fréquenter : il est encore trop jeune, incapable d'utiliser sa raison avant son cœur. Les parents qui laissent sortir leurs adolescents, les laissant danser, porter des bijoux, user des produits cosmétiques, des vêtements immodestes, sont « des aveugles conducteurs d'aveugles ». Ils peuvent se rendre coupables d'un grave péché de scandale indirect, et se placent avec leurs infortunés enfants sur le chemin de l'enfer : « Ensemble, ils tomberont dans la fosse ».

4- ASSUREZ-VOUS QUE LA PERSONNE QUE VOUS FREQUENTEZ EST UN CATHOLIQUE TRADITIONNEL CONVAINCU, EN PAROLES ET EN ACTIONS.

Ne fréquentez jamais un non-Catholique : ce serait un véritable suicide spirituel !

Comment pouvez-vous espérer rester en état de grâce si votre conjoint s'oppose à tout ce que vous essayez de faire pour Notre Seigneur Jésus-Christ ?

Apprenez à bien connaître vos futurs beaux-parents et voyez quel type d'éducation votre fiancé a reçu d'eux.

Méfiez-vous des conversions de circonstances, des conversions de dernière minute. Quel mode de vie avait-il avant de vous rencontrer ? S'est-il converti pour Dieu ou pour vos beaux yeux ?

Dites-vous tous les deux votre prière matin et soir ainsi que votre Chapelet quotidien ? Faites-vous votre Communion dominicale suivie d'une fervente action de grâce ? Vous confessez-vous au moins une fois par mois ? Avez-vous des convictions Catholiques profondes, êtes-vous fermement décidés à honorer Notre Seigneur Jésus-Christ comme Roi de votre famille, et à rejeter la télévision ?

Il est bien sûr très recommandé de suivre une retraite fermée selon les Exercices Spirituels de Saint Ignace en cinq jours avant de se marier, afin de s'assurer, autant que faire ce peut, qu'aucune des deux parties n'a de vocation religieuse, et pour affermir sa foi.

Pendant le temps des fiançailles, pratiquez la vertu de pénitence afin de lutter plus efficacement contre les tentations toujours très fortes pendant cette période de la vie.

5- N'EST AUTORISÉ ENTRE FIANCES QUE CE QUI EST PERMIS ENTRE FRÈRES ET SŒURS.

La seule règle efficace est toute simple : « Bas les pattes ! ». On ne se touche pas avant le mariage ! C'est la seule façon de garder la chasteté complète à laquelle sont tenues toutes les personnes célibataires.

Si vous n'êtes pas capables de suivre les lois de Dieu avant le mariage, comment les suivrez-vous après ?

6- SOYEZ PARFAITEMENT MODESTES PENDANT LE TEMPS DES FREQUENTATIONS.

Surveillez de très près vos allures, paroles, positions, habits, afin de ne jamais être

une source de tentations pour celui que vous prétendez aimer. Assurez-vous qu'il vous aime pour la beauté de votre âme (qui peut durer) avant que de vous aimer pour la beauté de votre corps (qui ne durera pas) !

La famille reste le lieu idéal pour se connaître : rencontrez-vous dans vos familles respectives, dans un environnement et une atmosphère naturels, sous la protection, supervision et vigilance des parents. Demandez leur conseil : ils ont l'expérience de la vie conjugale !

Il n'est pas recommandé pour deux fiancés de passer seuls de longues périodes de temps. Vous n'apprendrez jamais à le connaître en passant des heures avec lui, seuls dans l'atmosphère confinée d'une voiture. Quant à ses défauts, vous ne les connaîtrez qu'après l'avoir épousé, jamais avant ! Il n'est pas fou, et vous les cachera soigneusement tant que vous ne lui appartenez pas.

7- JUGEZ AVEC BON SENS ET PRUDENCE.

Avant d'épouser cette ravissante jeune fille, allez donc vous promener avec elle sous la pluie pour vérifier si elle est toujours aussi jolie sans une livre de produits cosmétiques sur le bout du nez, des lèvres et des ongles.

Ne fréquentez pas quelqu'un qui a été longtemps sous l'influence de la drogue, alcool, boîtes de nuit, pornographie, pratiques sexuelles contre nature. Une conversion est toujours possible avec la grâce de Dieu, mais assurez-vous que cette conversion est stable et qu'elle a de bonnes chances de durer.

Ne sortez pas avec une personne qui a été autrefois « mariée » civilement avec quelqu'un d'autre, ou qui a vécu en concubinage. Il a déjà donné son cœur à une autre, et risque de vous laisser tomber de la même façon.

Que la personne élue ne soit pas :

- **ni trop jeune** (elle manquera alors de maturité),
- **ni trop mignonne** (elle aura été exposée à de nombreuses tentations),

- **ni trop riche** (il lui manquera l'esprit de pénitence).

Le bon sens et la vertu de prudence pourraient certes autoriser quelques exceptions qui ne feraient d'ailleurs que confirmer cette règle.

N'épousez pas une jeune fille qui voudrait « faire carrière » dans le monde : le devoir d'une épouse et mère de famille est de rester à la maison pour s'occuper de ses enfants et du ménage.

Soyez simples dans vos débuts. Vous n'êtes pas obligés d'avoir dès le début voiture neuve, maison idyllique, chaîne stéréo monstrueuse, etc. **Ne vous mettez pas sur le dos des dettes considérables et disproportionnées avec vos moyens, dettes qui pèseront vite lourdement sur l'harmonie du ménage.**

Fiancez-vous sous le regard de l'Église, mais ne restez pas fiancés trop longtemps (une durée de six mois semblerait être un maximum). N'attendez pas d'être follement amoureux pour vous demander si cet amour est voulu par Dieu : **les gens amoureux sont rarement capables de penser sagement et prudemment.** Mais, n'épousez pas quelqu'un dont vous n'êtes pas raisonnablement amoureux ! Que votre foi Catholique éclaire votre prudence et bon sens.

8- SI NOTRE SEIGNEUR JESUS CHRIST N'EST PAS ROI DE VOTRE FOYER, N'ESPEREZ PAS FONDER UNE UNION DURABLE.

La question capitale est la suivante : « **Serai-je capable de passer le reste de ma vie en état de grâce avec ce conjoint ?** ». Qu'en pense Notre Seigneur Jésus-Christ ? Comment juge-t-Il ma situation ? Une réussite devant les hommes est souvent un échec devant Dieu, mais un échec devant les hommes peut être un succès devant Dieu !

Tout dévoué en Notre Seigneur Jésus-Christ et Sa Très Sainte Mère.

Abbé Jean-Luc Lafitte